

La lettre d'information du tri sélectif de Quimper-Communauté

Trions plus

N°1

Quimper-Communauté, acteur de votre environnement

édito



J'ai le plaisir de vous présenter le 1^{er} numéro de "Trions plus". Deux fois par an, vous découvrirez des informations sur les filières de tri, comme le plastique, le verre, le carton, les trucs et astuces du tri, les horaires des déchèteries...

Nous jetons 480 kg de déchets par an et par habitant. C'est deux fois plus qu'il y a 30 ans. Or, plus de 50 % de nos déchets peuvent être recyclés... dont la plupart des emballages qui envahissent nos poubelles. Leur part n'a cessé d'augmenter : un foyer en jette en moyenne 10 chaque jour ! Surtout du plastique (bouteilles d'eau et packaging de produits frais...). Alors suivons le guide : la mascotte "Loustic" vous expliquera les erreurs de tri que chacun de nous peut faire...

Cette lettre vous donnera également les principaux rendez-vous de Quimper-Communauté dans le domaine de l'environnement. Ainsi, j'ai le plaisir de vous inviter à la première journée du développement durable, organisée par Quimper-Communauté, le 4 juin à la station d'épuration du Corniguel à Quimper. Vous pourrez visiter la station d'épuration mais aussi découvrir les bus au gaz naturel et une expo sur le tri sélectif, sans oublier de l'info sur l'assainissement dans son ensemble.

Une façon de plus de connaître les actions de Quimper-Communauté en matière d'environnement. Je souhaite que l'ensemble de ces actions contribuent à mieux faire comprendre les enjeux qui nous préoccupent aujourd'hui en matière d'environnement et que nous devons prendre en compte pour préparer demain. ●

Alain Gérard
Président de Quimper-Communauté

portes ouvertes



➤ Le 4 juin,
visitez la station
d'épuration du Corniguel

Dans le cadre des journées du développement durable, une journée portes ouvertes est proposée à la station d'épuration du Corniguel le samedi 4 juin, de 9h à 17h.

Au programme, visite de la station, exposition et stands sur les compétences de Quimper-Communauté en matière d'environnement : il sera question d'assainissement collectif ou non, les ambassadrices du tri évoqueront le tri sélectif, Air Breizh la qualité de l'air et les bus roulant au gaz naturel... ●

baromètre du tri

➤ Quelques chiffres clés

Le taux de refus est en moyenne de 25% en France, "ce qui signifie que le quart de ce qui est dans nos poubelles ne devrait pas s'y trouver, explique Bernard Hérodin, directeur général de la société spécialisée Eco-Emballages. C'est particulièrement vrai dans les grandes villes. Il faut faire baisser ce taux." L'enjeu est de taille : les coûts d'élimination des déchets ménagers ont explosé en France. Entre 1990 et aujourd'hui, ils ont augmenté de 140% (de 2,3 milliards d'euros à 5,6 milliards d'euros).

> LE ⊕

Le taux de refus au 1^{er} trimestre 2005 est de 8,04%.

Le taux de valorisation des déchets est de 28,7%.

Ce sont des bons chiffres par rapport à d'autres villes mais des efforts restent à faire pour l'améliorer. Il ne faut pas se relâcher.

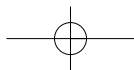
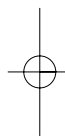
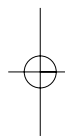
> LE ⊖

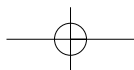
C'est le printemps, époque des plantations. Tous les ans à cette période, on retrouve, dans les sacs jaunes des produits qui n'y ont pas leur place.

Ne mettez pas, dans les sacs jaunes :

> les pots de semis : à déposer avec les ordures ménagères

> les déchets verts : à déposer à la déchèterie ●





→ Brèves



→ Des acteurs du service déchets de Quimper-Communauté



• Les ambassadrices du tri Juliette Foucault et Nathalie Curunet :

› Elles ont pour rôle de sensibiliser et d'expliquer aux usagers de Quimper-Communauté la nécessité du tri sélectif. Elles s'adressent à un public adulte mais également scolaire de différentes manières : porte-à-porte, expositions (pour la journée du développement durable le 4 juin prochain), interventions en classe (dès la prochaine rentrée scolaire) et "stands itinérants" (sur les marchés ou grandes surfaces).
Contact : 02 98 98 89 58

2

→ Un partenaire, Grandjouan Onyx

› La société Grandjouan Onyx assure, pour Quimper-Communauté, la collecte d'ordures ménagères et la collecte sélective. Les bennes partent de Quimper, sillonnent les 7 communes de l'agglomération et déposent les ordures ménagères à l'usine d'incinération de Briec et les sacs jaunes aux Ateliers Protégés Fouesnantais.
En 2004, Grandjouan Onyx a collecté près de 29 000 tonnes en porte-à-porte et 3 213 t en apport volontaire (bornes pour verre, plastique, papier) 12 bennes dont 4 bi-compartmentées assurent la collecte
› 30 personnes sont mobilisées pour ce service
› Suivant les zones, les collectes se font 1, 2 ou 6 fois par semaine. ●

→ Le service déchets

Au sein du service déchets, les tâches sont précises, et consistent souvent en un contrôle du bon fonctionnement de la chaîne.

Il faut suivre l'activité des déchèteries, du site de classe III de Pluguffan, du centre de tri, la redevance spéciale... Mais aussi contrôler la collecte en elle-même : ordures ménagères et sélective, en apport volontaire, les végétaux et leur broyage, le nettoyage des bacs... Ou encore assurer la gestion du parc de conteneurs (nombre, réparations...).

C'est tout le travail d'**Alexandre Vente, Jean-Claude Thomas et Christian Legrand.**

Parallèlement, **Mélane Baume** s'occupe de l'exploitation de l'usine d'incinération des ordures ménagères (UIOM) pour le compte du Sidepaq (syndicat intercommunal pour l'incinération des déchets du pays de Quimper) : gestion du contrat de délégation du service public, suivi du bilan de fonctionnement de l'UIOM, mise en œuvre des politiques du Sidepaq.

Le service déchets est supervisé par **Gilles Lagadic**, également chargé du suivi et du contrôle des sociétés qui travaillent pour Quimper-Communauté dans le cadre de l'activité déchets et de préparer les marchés concernant ces compétences. Il occupe son temps pour moitié au service déchets et pour l'autre moitié au service propreté de la ville de Quimper.

Enfin, le service environnement est géré par **Alain Gardelle**, responsable des départements déchets, eaux-assainissement, salubrité publique-propreté, hygiène du milieu (qualité de l'air, bruit, insalubrité...). ●



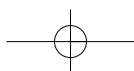
→ La part des déchets

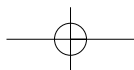
Pour Quimper-Communauté, qui représente une agglomération d'environ 83 000 habitants :



La part respective de déchets recyclables collectés en porte-à-porte et en apport volontaire en 2004 :

- > papiers/journaux/cartons : 2 896,96 t
- > plastiques : 333,61 t
- > verres : 2 488,09 t





munauté, acteur de votre environnement

DOSSIER

Les déchets, on est tous concernés

› Interview d'Yvon Dagorn, Vice-Président de Quimper-Communauté, chargé des déchets



C'est Quimper-Communauté qui gère les déchets de l'agglomération ?

• **Yvon Dagorn** : L'une des compétences de la communauté d'agglomération est la collecte des déchets.

Elle regroupe :

› **La collecte classique**, via les bennes bi-compartmentées pour les ordures ménagères d'un côté et les sacs jaunes de l'autre. C'est, de loin, la part la plus importante.

› **Les déchèteries** et les lieux de valorisation et de traitement.

› **Les tri points**, pour le verre, le plastique, les papiers et cartons.

› **Le centre de stockage** de classe 3, à Pluguffan, pour les déchets inertes (gravats...). Ce centre appartient à Quimper-Communauté mais est géré par le groupe Yprema-Charrier.

› **Le tri de la collecte sélective**

Par contre, la compétence "traitement des déchets" revient au Sidepaq (Syndicat d'incinération des déchets en Pays de Quimper) qui utilise l'usine d'incinération de Briec avec plusieurs autres communautés de communes : celles de Briec, de Châteaulin, du Porzay, de la presqu'île de Crozon, le Pays Glazik et la commune de Locronan.

C'est un coût important pour la collectivité ?

Très important.

Les dépenses se répartissent ainsi :

› **Le marché Grandjouan Onyx** pour la collecte des ordures ménagères et le tri sélectif (les sacs jaunes)

› **Le traitement** : l'incinération des déchets ménagers à l'usine de Briec

› **Le tri de la collecte sélective**, réalisé par les Ateliers Protégés Fouesnantais

› **Le marché** pour la gestion des déchèteries

› **L'évacuation de certains sous-produits des déchèteries** :

le verre vers Saint-Gobain, les déchets verts, les cartons, les DMS (peinture, solvants, appareils électriques...), les produits destinés à l'enfouissement...

› **Les tri points**

C'est la taxe sur les ordures ménagères qui sert à payer tout ça ?

Effectivement. Cette taxe permet de financer le service, son fonctionnement, comme nous l'avons vu mais également ses investissements (containers, sacs jaunes...). Depuis cette année, elle est fonction d'un taux, différent pour chaque commune, déterminé par les services fiscaux de l'Etat en fonction du foncier bâti et de la population. Actuellement, la différence entre les taux dans chaque commune de l'agglomération est importante. A terme, nous souhaitons une harmonisation de ces taux.

Et l'harmonisation du service rendu à chaque habitant ?

Quimper-Communauté a toujours agité dans ce sens. Rendre le même service quel que soit l'endroit sur le territoire où vous habitez. Mais ce n'est pas si simple. L'harmonisation est rendue difficile par les différents types d'habitat, pour des raisons de place, de coûts, d'accessibilité des camions... La collecte en porte-à-porte est possible en centre-ville, dans les bourgs ou les hameaux. Pour l'habitat rural, la solution reste les tri points et les containers.

Comment qualifier ce service ?

Après la passation de marchés, il y a un an, nous avons fait réaliser un audit. La conclu-

sion est simple : le service proposé est haut de gamme, pour un prix dans la moyenne. Nous avons progressé dans la collecte au porte-à-porte, la collecte sélective est quasiment à son maximum, nous possédons plusieurs outils de traitement : 3 et bientôt 4 déchèteries, un centre de stockage de classe 3 à Pluguffan (gravats, terre venant des professionnels). Nous souhaitons d'ailleurs trouver un terrain pour en ouvrir un deuxième à l'Est de l'agglomération. Le mot d'ordre dans la gestion du service ? L'économie.

La taxe va encore augmenter ?

Jusqu'à présent, c'était la collecte qui coûtait le plus cher. Dorénavant, le traitement, et donc l'incinération, coûte autant voire plus. La mise aux normes européennes de l'usine d'incinération de Briec, à la fin de l'année, coûte très cher. Cela va se répercuter sur la taxe. Mais cette mise aux normes a été initiée par les citoyens soucieux, et c'est bien normal, de préserver l'environnement.

Pour réduire les coûts, il faut donc baisser le tonnage de déchets collectés. C'est à chaque consommateur de faire attention. Il est faux de dire que "plus on trie, plus ça coûte" : le tonnage collecté augmente car l'agglomération compte de plus en plus de monde et aussi car le poids des déchets par foyer progresse. Or sur l'agglomération, le tonnage incinéré est en baisse, grâce à la collecte sélective. Par ce biais, plus on retire de matériaux à l'incinération, moins le coût est important pour la collectivité.

Quels sont les avantages de la collecte sélective ?

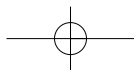
Ils sont nombreux :

› Cette collecte fait baisser le tonnage incinéré

› Elle permet de recycler des matériaux et c'est donc moins d'arbres abattus, moins de verres dans la nature.

› La TVA tombe à 5,5% au lieu de 19,6% sur les opérations de traitements.

› Elle crée des recettes par les aides financières d'Eco-Emballages et les produits recyclés sont revendus par Quimper-Communauté. ●



Quimper Communauté, acteur de votre environnement

x Rendez-vous

→ À la porte, les sacs !

Sacs jaunes distribués en porte-à-porte à partir de début juin

A partir de début juin, des sacs jaunes vous seront distribués à domicile.

Attention ! Les ambassadrices, chargées de cette mission, déposeront les rouleaux devant votre porte ou dans votre jardin, mais elles ne sonneront pas chez vous. La distribution, sur toute l'agglomération, s'interrompra mi-juillet pour reprendre mi-août et aller à son terme. ●



→ décodez les déchets



Le Point Vert indique que l'entreprise qui fabrique le produit emballé participe financièrement à un système global de tri, collecte sélective et recyclage de nos emballages ménagers : **le programme Eco-Emballages de valorisation des emballages ménagers.**

C'est un pictogramme de nature économique. Il est présent sur 400 milliards de produits dans le monde, dont en France, **sur 95 % des emballages.**

C'est le logo le plus utilisé dans le monde.

Mais attention ! Ce pictogramme n'est pas une instruction de tri.

Il ne signifie pas que l'emballage sur lequel il est imprimé sera collecté et donc recyclé. Il ne signifie pas, non plus, que l'emballage ou le produit qu'il contient est composé de matériaux recyclés. ●

🕒 Horaires des déchèteries

• QUIMPER

> Déchèterie

de la Métairie-Neuve

Allée de la Nouvelle-Métairie (derrière le parc des expo. de Pennvillers). Du lundi au vendredi de 14h à 18h30. Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Le dimanche de 9h à 12h

> Déchèterie de Kerjéquel

Chemin de Kerjéquel (Ty Bos)
Du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30
Le dimanche de 9h à 12h30

• PLUGUFFAN-PLOMELIN

> Déchèterie de Kerbenhir

Ouverture avant l'été 2005
Lieu-dit Kerbenhir, à côté de la centrale d'enrobé Le Pape T.P. (sortie "Ty Lipig" par la voie express)
Les lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h30. Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30

• GUENGAT

> Déchèterie de Kerdein

Les lundi et mercredi de 14h à 18h30
Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Contact : 02 98 98 89 67

> Loustic, le petit triporteur...



> Chouette un yaourt pour le dessert



> Tu as vu Loustic, le tri ça me connaît...



> NON ! on ne met pas les emballages saillés dans le sac jaune...



> ...on les met dans le sac d'ordures ménagères

Retrouvez toutes les informations sur :
<http://dechets.quimper-communaute.fr>

Directeur de la publication : Alain Gérard
Co-directeur de la publication : Yvon Dagorn
Photos : Quimper Communauté, Lionel Flageul
Conception : K Unique - Illustration : Christophe Boncens
Imprimé sur papier recyclé, à 39000 exemplaires - Imprimerie du Commerce
Edition : Quimper Communauté 02 98 98 89 89 - www.quimper-communaute.fr
Dépôt légal : mai 2005

